

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Management

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

L'objectif du master *Management* de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Bordeaux est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases fondamentales dans la gestion des organisations (ressources humaines, gouvernance, management ou encore recherche). Les métiers visés sont divers et conformes à l'objectif de la formation (consultant, cadre, assistant/directeur des ressources humaines ou encore enseignant-chercheur).

La mention s'articule autour d'une première année (master 1) et de six spécialités en deuxième année (master 2) dont cinq sont professionnelles. Le master 1 est en formation initiale et continue. Les masters 2 se décomposent en une spécialité recherche (*Recherche en gestion des organisations*, en formation initiale et continue) et cinq spécialités professionnelles : *Management des ressources humaines* (en formation initiale classique, continue et par apprentissage) ; *Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales* (en formation initiale, continue et par apprentissage) ; *Conseil en management des organismes à but non lucratif* (en formation continue) ; *Intelligence économique et management des organisations* (en formation par apprentissage) ; *Administration des entreprises* (formation d'un an en master 2 uniquement, en formation initiale, par apprentissage).

Les effectifs sont variables d'une année sur l'autre mais tournent autour d'une centaine en master 1 et de 350 en master 2. Ils vont d'une quinzaine à une trentaine d'étudiants selon les spécialités et les types de formation (formation par apprentissage ou formation initiale classique).

Avis du comité d'experts

Le dossier ne présentant que la mention sans les spécialités, il n'a pas été possible d'évaluer correctement et pleinement l'ensemble de la formation.

La structure du master *Management* est claire et cohérente et offre, surtout, de multiples possibilités en formation initiale, continue et par apprentissage. Les enseignements sont d'ordre général en master 1 et concernent la gestion (management, théorie des organisations, contrôle de gestion, etc.). Une partie de ces enseignements (quatre des sept unités d'enseignements (U.E.)) sont d'ailleurs mutualisés avec la mention *Stratégie*. Dans les masters 2, ces enseignements sont spécifiques et relèvent des spécialités.

De manière générale, la mention est très bien insérée dans son environnement socio-économique avec la participation de syndicats professionnels ou d'entreprises (La Poste, l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines, le Conseil Régional d'Aquitaine, etc.) à certains enseignements ou à l'accompagnement des étudiants. Sans que cela ne semble problématique en matière d'attractivité, la mention et certaines spécialités ont des formations concurrentes au niveau régional et national. Les spécialités *Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales* et *Conseil et management des organismes à but non lucratif* ne semblent pas avoir de formations concurrentes au niveau régional démontrant ainsi leur originalité. En matière de recherche, les enseignants-chercheurs appartiennent au laboratoire Institut de Recherche en Gestion des Organisations (IRGO), et plus particulièrement aux équipes de recherche sur les entreprises et sur les ressources humaines.

La formation est délocalisée à Agen, Bayonne, Brive-la-Gaillarde, Fort-de-France, Pau, Périgueux pour la spécialité *Administration des entreprises*. Il existe des partenariats internationaux pour former des étudiants étrangers avec une mobilité enseignante : le Sénégal (master 2 *Administration des entreprises* en formation continue) ; le Pérou, l'Iran, la République Dominicaine pour la spécialité *Recherche en gestion des organisations* ; l'Espagne, les Etats-Unis et le Brésil pour la spécialité *Administration des entreprises*.

Au niveau de la mention, l'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée. En effet, elle regroupe à 75 % des enseignants-chercheurs (professeurs des universités (PR) et maîtres de conférences (MCF)) majoritairement en sciences de gestion. Elle regroupe également des praticiens, des professeurs agrégés du secondaire détachés dans le supérieur (PRAG), ou encore des intervenants extérieurs comme des professeurs d'écoles de commerce. Les praticiens occupent des postes à responsabilité dans des organisations en lien avec les différentes spécialités. Leur participation aux enseignements est très satisfaisante puisqu'ils assurent 25 % des heures dans le master 1, 53 % en master 2 *Management des ressources humaines*, 37 % dans le master 2 *Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales*, 59 % dans le master 2 *Conseil en management des organismes à but non lucratif*, 45 % dans le master 2 *Intelligence économique et management des organisations*. Compte tenu de leur spécificité, il n'y a pas de praticien dans le master 2 *Administration des entreprises* et le master *Recherche en gestion des organisations* où les enseignements sont assurés uniquement par des enseignants-chercheurs. Le pilotage de la formation est de qualité car l'IAE est certifié « Qualicert », ce qui implique, entre autres, trois réunions annuelles de l'équipe pédagogique. Ces réunions tiennent compte, notamment, des évaluations des enseignements faites par les étudiants.

Les données agrégées (formation continue, en apprentissage et formation initiale) biaisent certaines interprétations. Pour autant, il ressort que la formation est de plus en plus attractive en master 1. Ainsi, sur la période 2011/2012 à 2013/2014, le nombre d'inscrits a plus que doublé, passant de 54 à 117 (la proportion de nouveaux entrants passant de 20 % à 50 %). 90 % d'entre eux poursuivent leurs études en master 2. Le nombre d'inscrits dans les masters 2 est en légère baisse passant de 350 à 321 (la proportion de nouveaux entrants est stable autour de 65 %). Seulement 69 % à 77 % des étudiants valident leur master 2. De possibles abandons en formation continue peuvent être à l'origine de ce résultat, mais le dossier ne précise rien sur cet aspect. 90 % des diplômés trouvent un emploi à 30 mois (taux de réponse d'environ 55 %). Il n'y a pas d'information sur les salaires moyens. Sur la période 2008/2009 et 2009/2010, quatre étudiants ont poursuivi en doctorat. Les données n'étant pas détaillées on ignore ce que sont devenus les autres étudiants du master recherche. Au niveau global de la mention, 10 % des étudiants sont en apprentissage et 37 % sont en formation continue.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est tout à fait satisfaisante. Elle concerne l'enseignement de méthodes, la réalisation d'un mémoire, des conférences ou encore la participation d'enseignants-chercheurs appartenant au laboratoire de recherche Institut de Recherche en Gestion des Organisations. La place de la recherche est particulièrement bonne concernant le master 2 <i>Recherche en gestion des organisations</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est clairement affichée dans la formation. Elle se traduit par des conférences de méthode en master 1, des forums de rencontre avec les entreprises, des stages obligatoires ou encore de la formation sur la rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens. La formation bénéficie de l'aide d'un service de l'IAE dédié à l'insertion professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est importante. Ils sont obligatoires en M1 (quatre mois) et en M2 (de trois à six mois). Les objectifs concernent la professionnalisation et l'acquisition d'expérience. Les stages et missions confiées font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale évalués par un enseignant référent qui suit l'étudiant. Ce dernier est également suivi par un tuteur en entreprise. Il n'y a pas de projets tutorés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très satisfaisante. La mention attire des étudiants étrangers (de 10 % à 22 % des effectifs), mais peu d'étudiants sont en mobilité sortante au niveau des études ou des stages (environ 1 %). En master 2 on notera, favorablement, que certains cours du premier semestre sont dispensés en anglais (moins de 25 % des crédits européens ECTS). Une partie de la formation est délocalisée à l'étranger pour former des étudiants « sur place » dans le cadre de partenariats internationaux (Pérou, Etats-Unis, Sénégal, etc.) entraînant une mobilité enseignante.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les aspects « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » relèvent de la responsabilité de l'IAE, et non de la formation. Dès lors, un test d'aptitude aux études universitaires en gestion (Score message) semble être, selon toute vraisemblance, nécessaire pour accéder à la formation mais le dossier ne précise pas ce point. Pour l'accès au master 2 une sélection des candidats se fait sur dossiers et par entretiens. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite, ni de dispositif d'orientation / réorientation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Sur le plan des modalités d'enseignement, la formation est globalement satisfaisante avec cependant de fortes disparités.</p> <p>La place de l'apprentissage et de la formation continue est très bonne. En effet, la formation est ouverte en apprentissage (environ 40 étudiants) pour les spécialités <i>Administration des entreprises</i>, <i>Intelligence économique et management des organisations</i> et <i>Management des ressources humaines</i>. Elle est ouverte à la formation continue (environ 140 étudiants) pour les spécialités <i>Administration des entreprises</i>, <i>Management des ressources humaines</i> et <i>Conseil en management des organismes à but non lucratif</i>. Elle est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels (VAP) (on ignore cependant le nombre d'étudiants concernés).</p> <p>Les cours sont dispensés en cours magistraux (CM) pour l'essentiel (seuls 16 % des heures d'enseignements du master 1 en formation initiale sont dispensés en travaux dirigés). Tous les cours de master 2 sont dispensés en CM. On ignore les modalités d'évaluation de certaines spécialités (comme <i>Administration des entreprises</i> ou encore <i>Intelligence économique et management des organisations</i>). Il n'y a pas de dispositif particulier pour les étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, etc.</p> <p>La place du numérique est inexistante.</p>
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme à ce que l'on peut attendre. Les jurys du master 1 et des spécialités se réunissent une fois par semestre. Les modalités de délivrance des crédits, semestres et UE sont conformes aux principes de l'IAE, à savoir une validation par semestre en M1 et par UE en M2 (sans plus de précision).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences est très satisfaisant. Les compétences pour chaque enseignement figurent dans un syllabus formalisé. Elles figurent également dans un supplément au diplôme. Il existe un livret de l'étudiant (sans plus de précision).
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par l'IAE et un observatoire de la vie étudiante au niveau de l'université. Il consiste en une étude à 30 mois à la suite de l'obtention du diplôme. Les données fournies sont agrégées, ce qui limite leur pertinence.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est très satisfaisant. Il est constitué d'une partie de l'équipe pédagogique. Il se réunit deux fois par an afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'adapter la formation en fonction des besoins (contenu de cours, évolution des métiers, etc.). La formation est évaluée par les étudiants. Cette évaluation est organisée par l'IAE. et l'équipe pédagogique, sous forme de questionnaire pour chaque enseignement et pour la formation. L'évaluation porte sur les contenus du cours, les supports et la satisfaction des étudiants. Le conseil de perfectionnement fait un bilan de ces évaluations.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La mention offre de multiples possibilités en termes de formation (initiale, continue ou encore par apprentissage).
- Le positionnement de la formation dans son environnement socio-économique est très satisfaisant.
- La place de l'international est très satisfaisante.

Points faibles :

- Le dossier ne présente pas les spécialités.
- La qualité des données ne permet pas d'évaluer correctement le devenir des diplômés.

Conclusions :

Le dossier ne présentant que la mention sans les spécialités, il n'a pas été possible d'évaluer correctement et pleinement l'ensemble de la formation. Pour autant, il s'agit d'une mention de qualité qui offre des spécialités variées et surtout de multiples possibilités en termes de formation (initiale, continue, par apprentissage). Le positionnement de la formation dans son environnement socio-économique est très satisfaisant avec des partenariats multiples traduisant ainsi l'intérêt et l'adéquation de la mention aux attentes des acteurs locaux. On regrettera que la qualité des données et des informations du dossier n'ait pas permis d'évaluer correctement certains points importants comme le devenir des diplômés.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.